

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALBI - 8101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 24/09/2024 - 4665 - 2020 B 00657 - 891 941 346 - PBI

B 4665

PBI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 61.400 €

Siège social : 26, Chemin du Quarré
81000 ALBI

R.C.S. ALBI 891 941 346



EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DOCUMENTS DEPOSES EN UN EXEMPLAIRE

AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

- ◆ Comptes annuels
- ◆ Proposition d'Affectation du Résultat
- ◆ Décision d'Affectation du Résultat



Certifié exact,
Le Président :
Pascal BOYER

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		SAS PBI		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		26 chemin du Quarré		81000	ALBI	
SIRET		8 9 1 9 4 1 3 4 6 0 0 0 3 5				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 3		
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial *	010		012		
	incorporelles { Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028		030		
	Immobilisations financières * (1)	040	71 343	042	71 343	
	Total I (5)	044	71 343	048	71 343	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés *	068		070		
		(2) { Autres* (3)	072	99 600	074	99 600
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	55 194	086	55 194	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	154 794	098	154 794	
	Total général (I + II)	110	226 136	112	226 136	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	61 400			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126	2 860			
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132	49 545			
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	76 690			
	Subventions d'investissement	137				
	Provisions réglementées	140	1 352			
	Total I	142	191 847			
Provisions pour risques et charges		20203657		Total II		
				154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 884			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169	169				
	Comptes courants d'associés	173	405			
	Autres dettes	175	32 000			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	34 290			
Total général (I + II + III)		180	226 136			
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS PBI		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le			
A- RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐		3 1 1 2 2 0 2 3	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {		215	214
				217	218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*				224
	Subventions d'exploitation reçues				226
	Autres produits				230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises)*				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242 1 969
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *)	243			244 124
	Rémunérations du personnel*				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255			254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260			262 28
Total des charges d'exploitation (II)				264 2 122	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270 -2 122	
Produits financiers (III) 280 79 200 Charges financières (V)				294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) }				300 389	
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310 76 690	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312 76 690	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330 3 960	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU -TE (44. octies A) 987				342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (44. sexies A) 989					
ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quindécies) 138					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991 Investissements et souscriptions outre-mer 344					
ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993					
BUD (44 sexdecies) 992					
Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	79 200
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)			641	
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)			990	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352 1 450 354	
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360 1 450	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2				370 0 372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS PBI						Néant ☐ *					
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial	400		402		404		406				
		Autres	410		412		414		416				
Immobilisations corporelles		Terrains	420		422		424		426				
		Constructions	430		432		434		436				
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446				
		Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456				
		Matériel de transport	460		462		464		466				
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476				
Immobilisations financières		480		71 343	482		484		486		71 343		
TOTAL		490		71 343	492		494		496		71 343		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495			497			498			499		
Autres immobilisations incorporelles		500			502			504			506		
Immobilisations corporelles		Terrains	510			512			514			516	
		Constructions	520			522			524			526	
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530			532			534			536	
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540			542			544			546	
		Matériel de transport	550			552			554			556	
		Autres immobilisations corporelles	560			562			564			566	
TOTAL		570			572			574			576		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10		3	
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL				596	585	597	599						

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS PBI

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	963	602	389	604		606	1 352
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur comptes clients	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	963	682	389	684		686	1 352

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760	389	765	
TOTAL	770	389	775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	4 025
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		
Déficits imputés		983	1 450
Déficits reportables		984	2 575
Déficits de l'exercice		860	
Total des déficits restant à reporter		870	2 575

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

PBI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 61.400 €

Siège social : 26, Chemin du Quarré
81000 ALBI

R.C.S. ALBI 891 941 346



PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 17 JUIN 2024

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, qui s'élève à 76 689,69 €, comme suit :

> A la dotation de la réserve légale à hauteur de	3 279,77 €
> Le solde de	73 409,92 €
TOTAL égal au montant du bénéfice, ci.....	76 689,69 €

L'Assemblée Générale, en outre, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.



PASCAL BUGE

PBI

Société par Actions Simplifiée
au capital de 61.400 €

Siège social : 26, Chemin du Quarré
81000 ALBI

R.C.S. ALBI 891 941 346



DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 17 JUIN 2024

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023

L'Actionnaire Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, qui s'élève à 76 689,69 € comme suit :

> A la dotation de la réserve légale à hauteur de	3 279,77 €
> Le solde de	73 409,92 €
TOTAL égal au montant du bénéfice, ci.....	76 689,69 €

L'Actionnaire Unique, en outre, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Boyer'. Below the signature, the name 'Pascal Boyer' is written in a smaller, cursive handwritten font.